



## La Feuille Verte

Numéro 11

AVRIL 2011

Siège Social : 26, rue de la Cloche - B.P. 14 - 77301 FONTAINEBLEAU CEDEX - Téléphone : 01 64 23 46 45

Site WEB : <http://www.aaff.fr> – Courriel : [info@aaff.fr](mailto:info@aaff.fr)

### I - LES AFF et LA FORÊT

#### Parc national

Les premières réactions au rapport du Comité de pilotage transmis au ministère de l'Écologie confirment les réserves exprimées par notre Association et la quasi-totalité des associations d'usagers à l'égard d'un projet qui ne paraît ni utile, ni opportun, ni même possible.

Pour sa part, M. Hervé Gaymard, président de l'Office national des forêts, dans la lettre qu'il a adressée à notre président, souligne que l'éventuelle création d'un parc national en forêt de Fontainebleau « serait assurément très complexe, à l'évidence bien davantage que ne le laisse supposer le rapport du Comité de pilotage ». Il ajoute que cela nécessiterait sans aucun doute « le recours à des mesures nouvelles de protection et d'organisation de la fréquentation ».

Le ministre de l'Agriculture, M. Bruno Le Maire, après avoir relevé le haut degré de protection dont bénéficie le Massif, note dans la lettre qu'il a adressée à notre président le 11 mars dernier que « la fragmentation du massif forestier par des axes de circulation à forte fréquentation ainsi que la situation périurbaine de ce site posent la question de la possibilité de l'amélioration de la gouvernance globale de la forêt ».

Le communiqué publié par le ministère de l'Écologie le 27 janvier dernier, après l'entretien de la ministre Mme Kosciusko-Morizet avec M. Frédéric Valletoux, souligne que « le site cumule les protections et les reconnaissances » mais note également « la fragmentation du Massif par les axes routiers et ferroviaires et une forte fréquentation par de nombreux utilisateurs ».

La Commission consultative scientifique et des usagers de la forêt, qui a eu lieu le 25 janvier, a évoqué également les questions posées par l'éventuelle création d'un tel parc national. Elle a constaté en particulier que la possibilité d'assurer une continuité écologique, indispensable à la création du parc, n'était pas réaliste, compte tenu du coût qu'une telle opération exigerait, en raison notamment des travaux d'aménagement routier nécessaires.

Les problèmes ainsi soulevés – complexité du dossier, importance des contraintes à prévoir, coût des travaux d'aménagement – confirment les positions prises par notre Association pendant les travaux du Comité de pilotage. En outre, des contacts pris avec le ministère de l'Écologie il ressort que ce projet n'est pas prioritaire, le parc national en pays de plaine prévu par le Grenelle de l'environnement ayant été d'ores et déjà localisé entre Champagne et Bourgogne et en cours de mise en place. Les perspectives budgétaires difficiles qui touchent tant le budget de l'État que celui des collectivités locales rendent encore plus problématique la création d'un parc national à Fontainebleau. Dans ces conditions, on peut s'interroger sur l'opportunité de réunir un « GIP études » pour poursuivre la réflexion. Cependant, si un tel groupe devait être créé, avec la participation des services de l'État, les Amis de la Forêt seraient prêts à y prendre part, étant entendu comme le souligne le communiqué, précédemment évoqué, que le statut final ne devrait pas être préjugé et que toutes les options possibles seraient étudiées, « parc national, grand site de France, patrimoine mondial de l'UNESCO » de même que l'amélioration du statut actuel de protection dont le caractère satisfaisant a été relevé par tous les ministres concernés. Tel est le sens de la lettre envoyée au maire de Fontainebleau, le 22 février, par

notre président qui, par ailleurs, a rappelé l'importance d'associer plus largement les collectivités locales à la gouvernance du massif forestier.

## **Forêt Patrimoine**

Le Comité de pilotage « forêt Patrimoine », présidé par le maire de Fontainebleau, qui s'est réuni le 3 février, a permis d'enregistrer une mise en œuvre satisfaisante des projets. S'agissant des AFF, la restauration du sentier n° 7 est achevée. Une visite du Comité sur place a permis de constater la qualité des travaux réalisés. Le programme d'identification et de restauration des carrières mené par les AFF en concertation avec l'ONF se poursuit.

En principe, la forêt de Fontainebleau, qui a été sélectionnée dans l'opération « forêt Patrimoine », devrait être labellisée en 2011. M. Valletoux a annoncé la décision de la ville d'aménager une Maison de la forêt, qui sera un lieu d'accueil et d'hébergement, à l'emplacement de l'ancienne piscine à proximité de la gare.

## **Commission consultative scientifique et des usagers de la forêt**

Lors de cette Commission, qui a pour rôle d'assurer le suivi et le respect du statut de forêt de Protection, ont été abordés plusieurs points importants : évolution de Natura 2000, évolution des réserves biologiques, « forêt Patrimoine », circulation routière dans le Massif.

Pour ce qui est de Natura 2000, la France est tenue de renforcer les mesures de protection dans les sites retenus, afin de satisfaire aux exigences de la Cour de justice européenne. La Direction départementale des territoires a présenté le contenu des dossiers qui devront être constitués et transmis à l'administration pour tout projet ou manifestation susceptible d'avoir un impact sur un site classé au titre de Natura 2000. Il est rappelé que le massif de Fontainebleau est entièrement classé à ce titre.

S'agissant des réserves biologiques, tous les documents de gestion ont été finalisés et sont actuellement en cours d'examen au niveau du Conseil national de la protection de la nature (CNPN). Les Amis de la Forêt ont rappelé leur opposition à l'extension des RBI qui atteignent déjà 1 065 hectares dans la forêt domaniale. L'ONF a confirmé qu'aucune extension n'était prévue d'ici 2015.

Le directeur des Routes au conseil général a présenté l'évolution du programme de conduite apaisée mené depuis plusieurs années. La politique actuelle vise à promouvoir trois objectifs : inviter les usagers de la route à des comportements « plus vertueux », favoriser les « modes doux » de déplacement, agir en faveur de la biodiversité et de la préservation des milieux. Dans le cadre de ces orientations, plusieurs aménagements importants ont été ou vont être réalisés, notamment au carrefour de la Croix-de-Saint-Hérem, qui a été inauguré le 17 février, et au carrefour de Paris. D'autre part, la limitation de vitesse à 70 km/h, actuellement expérimentée sur quatre tronçons, pourrait être étendue progressivement. Notre représentant a rappelé notre soutien à ce programme qui va dans le sens des préoccupations exprimées par notre Association dès son origine. Celle-ci apprécie les actions entreprises et confirme son souhait de voir la vitesse limitée à 70 km/h sur toutes les routes secondaires qui traversent le Massif.

À la fin de la réunion, le président a souhaité une association plus étroite aux travaux du Comité avec les élus locaux, largement absents à la présente réunion. Une réflexion pourrait être amorcée dans le sens d'un renforcement du rôle du Comité et d'une place plus large des élus, notamment au sein d'une sorte de comité restreint qui serait créé.

## **II – LA VIE de L'ASSOCIATION**

### **Un nouveau dépliant**

Un nouveau dépliant, refondu et actualisé, présentant notre association, son rôle, ses activités et les modalités d'adhésion, a été mis au point. Il sera mis à disposition par nos correspondants dans les offices de tourisme et les mairies.

## Le site Web

Le site Web a été considérablement enrichi dans toutes ses rubriques, notamment celles décrivant notre forêt dans tous ses aspects : historique, botanique, littéraire, artistique... À la rubrique, *Voix de la Forêt*, apparaît le sommaire de la publication depuis son origine (1939) jusqu'à nos jours. Dans la partie du site réservée aux adhérents, on pourra trouver une sélection d'une centaine d'articles, repris parmi les numéros récents ou plus anciens de notre revue. Le site est maintenant très visité. Un manuel de géographie, destiné aux élèves de première et publié par les éditions Belin, présentera une « capture » du site.

## Journée d'étude de la Fédération nationale des sociétés d'amis des Forêts (FNSAF)

Comme chaque année, la Fédération organise une journée d'étude qui, cette année, aura lieu le 7 octobre en forêt de Fontainebleau, à Franchard. Le matin, une table ronde sur le thème de « l'accueil du public » réunira des personnalités qui débattront de la meilleure façon de permettre aux usagers de profiter de la Forêt tout en s'assurant de la protection de sa biodiversité et de ses sites remarquables. Sera également évoquée la place de l'homme dans la forêt. Après un déjeuner pris sur place il sera possible de voir, à Franchard même, tout ce qui caractérise la forêt de Fontainebleau : un site très fréquenté avec ses conséquences sur l'érosion et les mesures prises pour y faire face, une réserve biologique intégrale, des rochers spécifiques et une platière, l'entretien patrimonial d'un sentier de promenade, des arbres remarquables, la Maison de l'écotourisme, etc.

C'est notre Association qui est chargée de l'organisation de cette journée.

## Nécrologie

### André Bleyne

André Bleyne n'est plus. Administrateur de notre Association depuis dix-sept ans, il vient de s'éteindre à l'âge de 96 ans. Résistant de la première heure, président de société, grand sportif, il a exercé les responsabilités de président du Golf de Fontainebleau de 1979 à 1994, il a marqué de sa forte personnalité les activités de celui-ci. Il a établi avec les Amis de la Forêt des liens étroits et très amicaux. Notre Association lui rend un hommage particulier.

### Michel Blanchet

Membre de notre Association et grand alpiniste, Michel Blanchet vient de nous quitter à l'âge de 95 ans. Membre du Club alpin dès 1931, il parcourt les sommets les plus difficiles, tant en France qu'à l'étranger, de la Suisse à l'Himalaya. Installé à Achères-la-Forêt, il se passionne pour la nature, conduit des promenades en Forêt, trace et participe à l'entretien des sentiers Bleus. Il restera vivant dans la mémoire de ceux qui l'ont connu.

## III - RELATIONS EXTÉRIEURES

### Entretien avec M. Pascal Viné, nouveau directeur général de l'ONF

L'Association a rencontré M. Pascal Viné, ancien directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, qui vient de prendre la direction générale de l'ONF. Notre président lui a rappelé la qualité des relations qui existent depuis toujours entre les AFF et l'ONF. Il a évoqué notre participation au programme « forêt Patrimoine », en soulignant notre souhait que la forêt de Fontainebleau puisse être labellisée dès cette année. La perspective de création d'un parc national a été abordée dans toute sa complexité. Notre président a invité M. Viné à participer à la prochaine journée d'études de la FNSAF.

Le directeur général a souligné l'excellent travail réalisé par les AFF pour la défense du massif forestier et son rôle essentiel pour l'organisation des promenades en forêt, l'accueil et l'information du public et notamment des scolaires. L'ONF apprécie les relations exigeantes mais confiantes des AFF et de l'établissement public et le rôle des AFF comme force de proposition. Il a demandé à ses services de veiller à l'aboutissement rapide de la labellisation de Fontainebleau comme « forêt Patrimoine ».

## La carte IGN

La carte de l'Institut géographique national n° 2417 OT, qui couvre le massif forestier de Fontainebleau, vient de faire l'objet d'une nouvelle édition qui actualise un certain nombre de données, notamment le tracé des sentiers Bleus qui a pu être modifié pour différentes raisons (érosion, création de réserve intégrale...). Les Amis de la Forêt ont participé à cette opération comme le confirme le logo des AFF qui apparaît sur cette nouvelle édition.

## La ville de Nemours

Le président a rencontré Madame le maire de Nemours, Valérie Lacroute, et lui a exprimé le souhait de l'Association de renforcer ses relations avec les communes périphériques de la Forêt. Il a été convenu en particulier que le programme des promenades et le *Guide des sentiers* seraient mis à la disposition des visiteurs de l'Office de tourisme.

## Dégradation du patrimoine forestier

De nouvelles dégradations ou vols du patrimoine forestier ont été constatés, notamment le vol de plaques de bronze qui sont scellées sur certains monuments. Un rapport a été établi par l'Association et transmis à la préfecture, au commissariat de police de Fontainebleau et à l'ONF. L'Association, compte tenu de sa vocation de protection de la Forêt et de son patrimoine, a décidé de porter plainte.

## IV - AGENDA

### À noter :

Naturiales de Fontainebleau (6-8 mai)

Les AAF participeront aux Naturiales, y compris à la table ronde organisée par la municipalité sur le thème « La Forêt la Ville et l'Homme : quelle cohabitation ? ».

Assemblée générale des AFF, dont l'invité d'honneur sera Jean-François Hébert, président du château de Fontainebleau (14 mai, à 10 heures, au château).

Conférence de Jean-Luc France-Barbou sur « Les AFF et la traversée de la forêt de Fontainebleau par l'autoroute du Sud : un retour historique » (14 mai, à 17 heures, à la Maison dans la Vallée, à Avon). Notre Association avait joué un rôle important dans les débats suscités à l'époque par ce projet.

Colloque « Vénérie et écologie » (19 mai), organisé à Fontainebleau par la Société de Vénérie.

Promenade à et autour d'Achères-la-Forêt (22 mai), organisée conjointement avec les Amis du patrimoine du canton de La Chapelle-la-Reine.

Promenade au rocher des Demoiselles et Recloses, organisée conjointement avec la société des Amis et Mécènes du château de Fontainebleau : cette sortie d'une journée aura lieu le jeudi 30 juin et non le 29 juin comme prévu initialement.

Autres promenades : Le programme est particulièrement riche durant ce trimestre :

- Patrimoine en lisère de Forêt (16 avril) ;
- Reptiles en forêt (1<sup>er</sup> mai) ;
- Résineux (8 mai),
- Orchidées (15 mai) ;
- Sur les traces de Denecourt, à Franchard (5 juin).

Autant de thèmes et de dates à retenir.

Pour plus d'informations sur le programme des promenades, vous pouvez consulter notre site WEB :